

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.
Six mois . . . 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort



ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.
Six mois . . . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Vous connaissez ce conte où une malheureuse princesse victime d'une fée maligne ne pouvait dire un mot ni prononcer une syllabe sans qu'il s'échappât de sa bouche ouverte une véritable pluie de crapauds, de serpents, de vipères et de scorpions.

Il faut croire que le gouvernement de M. Thiers est enguignonné depuis quelques jours par une sorcière aussi malaisante qui lui inspire les résolutions les plus ridicules, les actes les plus cocasses et les plus biscornus, — car on se demande avec étonnement comment un homme seul peut faire tant de sottises à la fois.

Tu défendais sous l'empire la liberté de la presse, lui souffle à l'oreille la fée Grognon, tu protestais contre l'arbitraire, tu demandais l'application des lois, — eh bien, supprime sommairement deux journaux de l'empire sans leur donner de juges.

Et M. Thiers supprime l'*Avenir libéral* et le *Pays*.

Tu sais, reprend la fée Grognon, tu sais qu'on t'accuse généralement d'oxaléanisme ; tu n'ignores pas que les nominations du duc de Chartres et du duc de Penthièvre, l'un dans l'armée de terre, l'autre dans la marine, en dépit de toutes les lois et de tous les règlements militaires, — ont fait crier pardessus les toits ; que c'est là le plus sur moyen de discréditer ton gouvernement auprès des républicains, d'exciter des méfiances légitimes, et de justifier par avance toutes les violations de lois, — eh bien nomme un autre prince d'Orléans à un nouveau grade.

Et M. Thiers sacre le duc d'Alençon capitaine d'artillerie, — parce qu'il a mérité ce grade... dans l'armée Espagnole !

En vérité les bras vous tombent devant de pareilles énormités, on se frotte les yeux, on se pince pour se persuader qu'on ne rêve pas, et il vous vient involontairement des réminiscences de bouffonneries musicales :

Il grandira, il grandira, il grandira !
Car il est Espagnol-gnol-gnol-gnol-gnol-gnol.

C'est donc une fatalité, il est donc écrit je ne sais où, dans le *Journal Officiel* de la bêtise humaine probablement, — que le pouvoir vous bouche assez hermétiquement les yeux, l'esprit, et l'entendement, vous ruine assez profondément la mémoire pour faire commettre à un homme jouissant de ses facultés mentales, à un monsieur non interdit, — mot pour mot, point pour point, arrêté pour arrêté, décret pour décret, les mêmes, les semblables, les identiques inepties, abus et iniquités que ce monsieur stigmatisait vingt minutes avant dans l'opposition.

Si on trouvait encore quelque chose de nouveau !

Mais non, pas seulement le mérite de l'innovation !

Toujours les mêmes dadas, toujours les mêmes cirques, toujours les mêmes cages d'écureuils.

Supprimer deux journaux, deux journaux qui ne se lisaient pas, deux journaux qui jouissaient de la déconsidération la plus parfaite et du mépris le plus distingué, — voilà ce que M. Thiers a imaginé pour combattre et couper dans sa racine la grande conspiration bonapartiste...

Et M. Thiers, lui Adolphe Thiers, lui le petit Thiers, lui le grand Thiers, lui

le politique remuant, intrigant, frétilant qui depuis quarante un ans a été mêlé à tous nos changements de régimes, a tripoté dans toutes nos révolutions, — monsieur Thiers ne se rappelle pas que le lendemain des ordonnances sur la presse, 1830 éclatait, et que la suppression de six journaux communs, a précédé le 18 mars !

Ah ! l'autre doit joliment rire là-bas dans sa moustache !

Le fait est qu'il y a de quoi.

Quant à monseigneur le duc d'Alençon, s'il est intelligent comme nous aimons à le croire puisqu'il a obtenu des succès marqués dans l'armée Espagnole, il doit aussi s'amuser énormément en pensant aux infortunés qui n'étant pas ducs d'Alençon et n'ayant pas de châteaux, — je veux dire de services en Espagne, — triment pendant deux ans leurs mathématiques spéciales dans un lycée, se font recevoir à l'école polytechnique, y passent deux autres années en compagnie d'équations et de formules algébriques, de l'école polytechnique se transportent dans une école d'application d'état-major, sont nommés lieutenants d'artillerie, — enfin après cinq années d'études et huit ou dix ans de service dans l'armée Française, — finissent par arriver à ce grade de capitaine que lui, duc d'Alençon, a attrapé du premier coup.

Maintenant ce n'est pas fini : la famille d'Orléans est un engrenage compliqué dont on ne se tire pas aisément lorsqu'on s'y est laissé prendre la manche ou le bras.

Pour le moment il n'y en a que trois de casés, or, en les comptant bien ils sont au moins dix-sept : reste à quinze par conséquent.

Il faudra donc encore découvrir quinze places sans solde ni avancement provi-

soire, et M. Barthélemy St-Hilaire peut tailler sa bonne plume de l'*Officiel*.

Voyons, voyons, à quoi pense le gouvernement et où M. Thiers espère-t-il nous conduire en accumulant, en échafaudant comme à plaisir des maladresses d'un pareil volume ?

Qu'on s'étonne après cela de voir les prétendants s'agiter, mettre le nez à l'air et regarder s'il est temps !

Qu'on s'étonne de voir le comte de Chambord réunir ses fidèles à Lucerne et s'offrir l'innocente distraction de se faire appeler Roi de France dans un hôtel Suisse.

Qu'on s'étonne d'entendre Gambetta prononcer à St Quentin un discours de quatre colonnes grand format où on lit entre chaque ligne : — voilà comment je ferai, quand je serai Président de la République !

On l'a beaucoup lu, beaucoup apprécié, beaucoup commenté ce discours de Gambetta, presque autant que feu les discours impériaux dont on épeluchait les qui, les que et les virgules.

Les uns l'ont trouvé sublime, les autres odieux, et M. Garnier de la *Décentralisation* très féroce dans son journal quoique moins doux dans la manière d'arrêter immédiatement M. Gambetta par deux gendarmes.

Comme cela arrive généralement en toutes choses, le discours de St Quentin ne mérite :

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Avec son abondance accoutumée, Gambetta y parle de la république, de l'instruction gratuite et obligatoire, de la séparation de l'Église et de l'État dans un langage élevé et convaincant et d'un ton suffisamment modéré pour n'effrayer per-

ou à une étude, — ce que sont à un édifice les murs de fondation, les pilots et les pierres d'assise.

Il est donc essentiel avant de s'embarquer, de partir d'un point net, précis et déterminé, qui ait la force de ce que les mathématiciens appellent un axiome.

Ouvrez le premier dictionnaire venu, Bescherelle ou Napoléon Lanlais, — et vous trouverez ceci :

« Politique, s. f. — Art de gouverner une ville ou un état. »

Cette définition est une erreur grossière qui démontre bien que les faiseurs de dictionnaires n'avaient qu'à aligner des mots et mettre des lettres à la file, sans se rendre compte de leur véritable signification.

Par conséquent, tirez une barre sur la définition ci-dessus qui pourrait vous exposer aux plus facheuses méprises, et à la place inscrivez, gravez, burinez dans votre esprit la seule, la vraie, l'unique l'indispensable, l'incontestable définition avec laquelle vous ne vous trompez jamais, jamais et jamais :

« La politique est l'art d'arriver à une place. »

Les places en politique se divisent à l'infini : de ministre à garde champêtre, d'ambassadeur à garçon de bureau, on pourrait en compter des milliers, et il faudrait pour les énumérer plusieurs rames de papier.

Mais cette énumération serait parfaitement inutile et oiseuse, et il nous suffira, pour simplifier les choses, de classer les places en trois catégories générales :

Les petites, — les moyennes, — les grosses. Au point de vue de leur estimation intrinsèque et de l'ardeur qu'on doit apporter dès lors à les re-

chercher et à les obtenir, — les grosses places valent mieux que les moyennes et les moyennes sont préférables aux petites.

Du chef de l'Etat.

Parmi les grosses places, la plus grosse est sans contredit celle de chef de l'Etat.

Mais elle n'est accessible qu'à un petit nombre de gens, attendu qu'il n'y en a qu'une par gouvernement.

Néanmoins, les aspirants auraient tort de se laisser aller au découragement, car dans certains pays ces places se renouvellent assez souvent pour que chacun de nous puisse nourrir dans son âme l'espoir d'y arriver.

En France, par exemple, depuis quarante ans, nous avons eu une demi-douzaine de chefs d'Etat, ce qui fait environ un chef d'Etat tous les sept ans : le cogé d'un militaire.

En outre, il se présente des cas exceptionnels où un seul pays possède deux chefs d'Etat à la fois : nous avons dernièrement Trochu à Paris et Gambetta à Tours, puis à Bordeaux.

Ces cas, nous le répétons, sont tout à fait exceptionnels et se présentent rarement, — mais enfin, c'est une chance de plus dans le jeu des candidats.

Le chef de l'Etat prend différents noms : roi, empereur ou président.

Les deux premiers noms sont les plus avantageux en ce sens qu'ils impliquent des droits destabilité, d'hérédité et d'éternité que ne possède pas le troisième.

Un roi ou empereur ne monte jamais sur le trône sans stipuler expressément que, non-seulement il

s'assoit là pour toute la durée de son existence, mais encore que ses enfants et petits-enfants auront la faculté de s'asseoir, dans les mêmes conditions de solidité.

Cela s'appelle le « droit divin » ou « la grâce de Dieu, » — qualification particulièrement heureuse et singulièrement commode parce qu'elle échappe à toute discussion.

Le président ne jouit pas des mêmes prérogatives que le roi ou l'empereur.

Outre que son titre et ses appointements ne peuvent pas se transmettre à ses descendants, son pouvoir est essentiellement temporaire et limité.

Aussi, les principales préoccupations du chef d'Etat qui n'a que le titre de président, sont-elles :

1° De rester président le plus longtemps possible en faisant proroger ses pouvoirs de cinq ans ou de dix ans ;

2° De se faire nommer président à vie ;

3° De troquer son nom de président contre celui de roi ou d'empereur afin de profiter des avantages qui en résultent : — voir ci-dessus.

Des agréments du chef de l'Etat.

Nous ne les indiquerons pas tous, — ce serait trop long, mais voici les principaux.

Toucher de copieux appointements qui varient de cinq cent mille francs à vingt-cinq ou trente millions.

Doter largement les membres de sa famille et ses amis intimes.

Faire ses quatre volontés.

Commander des soldats.

Etre gardé par des gendarmes.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

COURS DE POLITIQUE ÉLÉMENTAIRE.

Le petit travail que nous publions aujourd'hui est le fruit de longues études et de profondes méditations, justifiées par une expérience de chaque jour et des exemples aussi nombreux que les grains de sable de la mer.

Il nous a été inspiré par la pensée d'être utile à ceux de nos compatriotes qui voudraient se lancer dans la carrière politique, et de mettre en garde leur ardeur naïve contre des appréciations trompeuses et des illusions décevantes.

Le sujet que nous vous à traiter pourrait fournir sans peine la matière de plusieurs volumes, mais on n'a guère le temps aujourd'hui de lire plus de trois ou quatre cents lignes à la fois.

Du reste, certaines choses qui paraissent de loin compliquées, nuageuses et propres à de longs développements, sont d'une simplicité étonnante quand on les examine de près, et nous estimons que, réduite à sa simple, réelle et positive expression, toute la science politique peut tenir à l'aise dans un feuilleton de la *Mascarade*.

De la politique en général.

On connaît l'importance des définitions : les définitions sont à un raisonnement, à une explication

onne et ne pas faire revivre les ombres de la Commune.

Seulement ce discours a le défaut de la plupart des discours prononcés au dessert, trop de phrases, trop d'idées, trop de vague et pas assez de netteté, pas assez de précision, pas assez de programme.

La lettre tue et l'esprit vivifie; — en politique c'est le discours qui tue, — que M. Gambetta n'en abuse pas.

Mais ce qu'il faut applaudir sans réserve dans sa harangue, c'est la voie plus large, plus généreuse, moins rétrécie, moins exclusive dans laquelle il paraît vouloir diriger le courant des idées républicaines.

« Fondons, dit Gambetta, un grand parti républicain national. »

Oui, évidemment, c'est là le vrai chemin pour arriver à établir une république solide, durable et acceptée.

La République ne doit être ni une coterie ni un parti.

Elle est le parti de tout le monde, le gouvernement de tous par tous.

Il ne s'agit pas d'en exclure les tièdes, les mous et les indifférents, il faut au contraire les ramener, les conquérir, les gagner aux institutions républicaines et en faire des conservateurs aussi déterminés de la République qu'ils étaient hier conservateurs déterminés de l'empire.

Jetons donc aux orniers toutes ces distinctions de radicalisme et de libéralisme, ces nuances de pureté ou d'impureté qui ne servent que de prétexte à discussions ou à disputes; ne nous amusons pas à couper en tranches la nation française, à en faire trois ou quatre peuples différents, qui s'appellent les uns bourgeois, les autres travailleurs, les autres ruraux;

Tâchons, en un mot, d'arriver à une République qui ne soit ni la République de M. Thiers, ni la République de M. Gambetta, ni la République de M. Mottu, — mais simplement la République.

Jacques BARBIER.

LA QUESTION ROMAINE.

Reviendrait-elle sur l'eau ?

A en croire certaines rumeurs plus ou moins vagues, plus ou moins fondées, il se serait question à la rentrée de l'Assemblée, d'une nouvelle interpellation, d'une seconde tentative pour attirer l'attention du gouvernement sur la situation malheureuse de Pie IX.

Il faut vraiment que les promoteurs de ces petites manifestations ultramontaines aient bien du temps à perdre et peu de soucis en tête pour renouveler ces essais infructueux dont le résultat est connu d'avance.

La question romaine aujourd'hui !

Et la question française ?

Recevoir des salutations jusque par terre. S'entendre appeler grand prince, homme illustre, sauveur du pays, père de ses sujets. Avoir des habits dorés, des valets galonnés, des équipages armoriés, des cuisiniers, des marmitons, et ce qui s'ensuit.

Voyager gratis dans des wagons-salons. S'offrir en un mot toutes les douceurs de l'existence sans qu'il vous en coûte un maravedi.

Des charges du chef de l'Etat.

Les charges du chef de l'Etat consistent à supporter le « fardeau des affaires. » Combien pèse ce fardeau ? On n'a jamais pu le savoir exactement, mais les candidats auraient tort de s'en préoccuper outre mesure, car il n'y a pas d'exemple qu'il ait jamais écrasé personne.

De la responsabilité du chef de l'Etat.

Il existe deux genres de responsabilités : les responsabilités qui répondent de quelque chose et les responsabilités qui ne répondent de rien.

La responsabilité du chef de l'Etat fait partie de cette dernière catégorie.

On peut même dire que les chefs d'Etat sont d'autant moins responsables qu'ils revendiquent plus hautement leur responsabilité.

Exemple : — Le roi Louis-Philippe qui n'était pas responsable, puisqu'il régnait sans gouverner, a été chassé de France et a vu ses biens confisqués. L'empereur Napoléon III qui, en tête de ses constitutions impériales se prétendait seul et unique répondant devant la nation, se gobege à l'étranger sans qu'il vienne à personne l'idée de lui demander compte d'un centime.

Le Pape est malheureux, dépouillé de ses Etats, exilé dans Rome, captif dans le Vatican, etc., etc.

Et nous donc Français, sommes-nous sur un lit de roses ?

Ne nous manque-t-il pas l'Alsace et la Lorraine ?

N'avons-nous pas à acquitter milliards sur milliards ?

Ne subissons-nous pas l'occupation prussienne, et n'est-ce pas chez nous en pleine France, à Eprenay, que les Allemands exercent la plus sauvage des tyrannies, exigeant la fermeture des maisons à la tombée de la nuit, poursuivant à coups de baïonnette les habitants inoffensifs qui s'attardent à l'heure criminelle de huit heures du soir !

La question romaine ! Elle est aussi loin de nous aujourd'hui que la question de Chine, du Japon ou de la Nouvelle-Hollande.

Que Victor Emmanuel II se soit emparé violemment des Etats pontificaux au mépris des traités signés, des conventions acceptées et de la vulgaire honnêteté, — c'est incontestable.

Qu'il ait cherché à déguiser sa spoliation sous cette mauvaise plaisanterie intitulée *plébiscite*, — c'est positif.

Que les Romains aient changé leur cheval borgne contre un autre cheval borgne, — il n'y a pas à en douter.

Que Pie IX soit réduit aujourd'hui à la situation désagréable de souverain dépossédé, qu'à ce titre il puisse inspirer de l'intérêt et de la commisération, — quoiqu'à vrai dire ses malheurs rentrent dans la catégorie de ces grandes infortunes infiniment préférables à certaines petites....

Tout cela nous n'y contredisons pas, — mais qu'y faire ?

Pouvons-nous raisonnablement courir au secours d'un voisin lorsque les voleurs sont dans notre propre maison ?

Avons-nous le temps, le loisir de nous occuper à remonter Pie IX sur son trône, lorsque la France par terre attend que nous la remettons sur pied ?

Tout cela n'est pas sérieux. Nous devons être las d'ailleurs du rôle de Don Quichotte que nous avons joué à Rome comme ailleurs.

Nous n'y avons recueilli que de l'ingratitude, des haines, de l'indifférence ou des coups, — ce qui est bien fait pour nous enlever l'envie de recommencer.

Nous comprenons toutes les sympathies que nous avons suscitées à la « grande infortune » de Pie IX, mais ces sympathies sont condamnées à rester essentiellement platoniques....

Et aux demandes de secours ou d'intervention qui lui arrivent du Vatican, la France mutilée, épuisée et ruinée ne peut que répondre avec un geste de regret : « Passez « Saint-Père, — on vous a déjà donné ! »

Lettre de Lucerne.

Lucerne, 20 novembre 1871.

Mon cher directeur,
Vous qui depuis longtemps connaissez mon

Règle générale :
Un chef d'Etat qui veut n'être responsable de rien, doit se déclarer responsable de tout.

Des malheurs du chef de l'Etat.

Le plus grand malheur qui puisse arriver à un chef d'Etat est de perdre sa place, — au quel cas il conserve les millions qu'il a économisés, habite des châteaux et mène une existence agréable qui prend le nom de « grande infortune ».

De la liberté.

La liberté, en général, est le droit pour chaque homme de faire ce qui lui convient à condition de laisser à son voisin la même faculté et de ne pas le gêner dans l'exercice de ce droit.

Se promener dans une rue en tous sens, — sauf à ne pas marcher sur les pieds d'un autre promeneur ;

Prendre place dans un omnibus, mais ne pas étendre les jambes le long de la banquette pour empêcher d'autres voyageurs de s'y asseoir ;

Ouvrir son parapluie les jours de mauvais temps, mais ne pas fourrer les balais dans l'œil des passants ;

Assister à un concert, mais ne pas crier comme un sourd pour enlever à ses voisins le plaisir d'entendre de la musique ;

Aller à la chasse, mais ne pas tirer des coups de fusil dans les jambes d'autres chasseurs ;

Voilà quelques exemples simples, usuels, à la portée de tout le monde, de nature à faire comprendre la signification vraie du mot liberté.

dévouement, ma fidélité à notre auguste Maison de France, vous à qui mes confidences multipliées ont appris que mon cœur n'a jamais battu que pour notre Roi légitime, ne serez pas surpris du timbre de cette lettre.

Oui, à peine nos journaux annonçaient-ils que Henri V daignait se déranger et faire faire 150 lieues à ses humbles sujets pour leur procurer la joie de son illustre présence, qu'en un clin d'œil, ma valise fut bouclée, et 24 heures après, je me trouvais à Lucerne.

Ah ! mon cher directeur, vous dirai-je la joie qui m'inonda en montant dans l'omnibus de l'hôtel Suisse : déjà, je respirais le même air que mon Souverain !

La ville m'apparut encore plus pittoresque avec son beau lac et sa ceinture de montagnes ; la nature entière semblait s'être parée pour fêter le petit-fils d'Henri IV ; les chiens eux-mêmes aboyaient en musique.

Cinquante mille français au moins, venus pour saluer le Roi, circulaient dans les rues. Quand je dis cinquante mille, — nous étions au moins quatre-vingt-quinze, sans compter le concierge du prince Rupinocamar et la duègne de la vicomtesse Tremble-au-Vent.

J'ai reconnu, — je cite au hasard, — le marquis de la Roche-Tromblon, le comte et la comtesse de Castel-Pané, le brillant duc de la Tournemine, la sévère douairière de Montflacon et le bon Villemessant.

En arrivant sur une place, j'ai vu s'affaisser le très haut duc de Beautilland ; — les gens qui s'empressaient autour de lui assuraient qu'il venait de succomber à son bonheur, car le Roi avait daigné le matin même lui donner à baiser le bout de son petit doigt.

Le bon Villemessant essayait sa 18e larme ; — elle était aussi douce que les 17 premières.

Le soir, au dîner, tous ceux qui avaient eu l'ineffable félicité d'être reçus par Monseigneur ne pouvaient également s'empêcher de pleurer, — leurs assiettes débordaient. Car vous n'ignorez pas, mon cher directeur, que la vue de Monseigneur produit immédiatement cet effet surnaturel.

Il a même, à ce point de vue, une supériorité marquée sur la pelure d'oignon.

A huit heures, Sa Majesté devait recevoir une fournée, et j'en étais l'incontinent, j'en mouillai un mouchoir de poche. Mais j'avais eu la précaution d'emporter une urne lacrymatoire ; elles sont si douces les larmes que fait verser le Roi que je les veux conserver — à l'eau-de-vie.

Non, jamais je n'oublierai cet instant de mon existence, dussé-je vivre autant que le pont de Lucerne, qui est pourtant bien vieux.

Nous étions réunis dans le salon de l'hôtel ; des chaises avaient été rangées en fer à cheval et Monseigneur devait nous passer en revue. Sous les fenêtres, trois harpes et deux violons que nous y avions payés, mêlaient leurs sons joyeux, une douzaine de gamins moyennant quelques deniers, faisaient résonner les airs des cris mille fois répétés de : Vive le Roi, tandis que nous étions là haletants, la gorge serrée, les papiers humides, les yeux fiévreusement fixés sur la porte par laquelle devait entrer le petit fils de St-Louis.

La comtesse de Montenfria et ses filles respiraient des sels et s'apprétaient à se trouver mal, le marquis de Beaufranc ne tenait plus en place, quand tout-à-coup apparut l'huissier de service qui, d'une voix ferme et nette, s'écria : Messieurs, le Roi !

Que vous dirai-je ! Il entra et des sanglots s'échappèrent aussitôt de toutes les poitrines, tout le monde était debout, le bonheur s'échappait par tous nos pores, la joie éclatait de tous les côtés à la fois.... Est-on plus heureux en paradis ?

Monseigneur ouvrit la bouche, cette bouche admirable, et de sa voix si pure, si suave, s'échappèrent ces simples mots : Mesdames et Messieurs, je vous souhaite le bonsoir.

Mais, en politique, c'est tout différent, et nous ne saurions trop insister sur les nuances vigoureuses et tranchées qui placent les deux significations à cent lieues l'une de l'autre.

On appelle liberté en politique, la faculté de faire ce qui vous plaît, et d'empêcher les autres d'en faire autant.

Fourrer les gens en prison : liberté individuelle. Etouffer sous des cris la voix d'un orateur : liberté de la parole.

Enlever le droit d'écrire aux écrivains sans argent : liberté de la pensée.

Supprimer les journaux qui vous déplaisent : liberté de la presse.

— Comment liberté ?

— Oui, sans doute, puisque moi qui vous enferme, qui vous empêche de parler ou d'écrire, moi qui supprime votre journal, — j'ai la liberté pleine, entière et complète, de me promener où je voudrai, de dire ce qui me convient, d'écrire ce qui me plaira et de publier ce qui me passera par la tête.

— Bon, liberté pour vous, mais pour moi servitude.

— Du tout, — pour vous c'est de l'ordre.

De l'ordre.

Euphémisme du vilain mot tyrannie. L'ordre est, neuf fois sur dix, le prétexte invoqué pour enlever aux autres la liberté qu'on veut pour soi-même.

L'ordre règne à Varsovie.

L'ordre régnait sous l'empire.

L'ordre régnait sous la Commune.

Quelle douce harmonie s'empara de nous à ces sous divins, quel concert des anges se fit entendre à nos oreilles : Mesdames et Messieurs, je vous souhaite le bonsoir !!

Je ne pus en écouter davantage, l'émotion m'étouffait, je crus que j'allais mourir et que Dieu m'appela à lui.

Enfin, je repris un peu mes sens et tout imprégné encore de la vue de mon Roi et de cette voix incomparable, je me disposai à me mettre au lit.

Le lendemain, j'appris que les eaux du lac avaient monté, — nos larmes s'ouvrant un passage à travers les rues de Lucerne étaient sur le point de provoquer une inondation.

Ce bon Villemessant, qui avait pleuré plus que nous tous ensemble, partit le même jour afin d'éviter un malheur à la ville hospitalière que Monseigneur honorait de sa présence.

En terminant, laissez-moi vous confier un secret. Dans l'entourage du Roi, on dit que la question du drapeau est arrangée. Monseigneur accepte le drapeau tricolore, mais il portera des lunettes bleues très foncées afin de ne pas distinguer les trois couleurs. Quelle générosité !

A vous,

A. MONTE.

Un de plus !

Et de trois !

M. le duc d'Alençon, sur la demande du duc de Nemours, son père, vient d'être nommé capitaine d'artillerie, toujours sans solde et sans avancement, par Son Excellence le chevalier de la Toison-d'Or A. Thiers.

Et l'on dira que le président de la République néglige la réorganisation de l'armée ! Négliger la réorganisation de l'armée, lui, quand un trait de sa plume suffit pour créer des chefs d'escadron, des lieutenants de marine et des capitaines d'artillerie.

Qu'avons-nous besoin d'école navale, d'écoles St-Cyr et polytechnique, de concours, d'exams, d'actions d'éclat ? Au rancart les vieilles coutumes, les règlements et les lois militaires !

Soyez prince, colonel chez les Apaches, général chez les Comanches, et M. Thiers vous confiera une division de l'armée française.

Voilà la véritable égalité devant la loi, la véritable égalité républicaine.

Des officiers qui ont de beaux états de service, des campagnes et des blessures, sont mis en retrait d'emploi ou à la suite, — dam ! c'est leur faute : que n'ont-ils obtenu des grades en Amérique ou en Espagne ! C'est bien fait pour eux.

Et penser qu'il y a encore au moins une douzaine de jeunes princes d'Orléans à cesser ! Allons, messieurs, faites vos choix : l'état-major vous va-t-il, préférez-vous les chasseurs à pied, la ligne ou les hussards, à moins que le génie ne vous sourie davantage ?

Un mot de messieurs vos pères, une signature de M. Thiers, et l'épaulette vous appartient. L'Assemblée, cette excellente Assemblée, statuera plus tard.

Bons princes d'Orléans, qui ne demandiez qu'à rentrer en France en simples citoyens.

Du désordre.

Manceuvres violentes employées par les gens qui ont envie de faire régner l'ordre sur les autres.

Du pouvoir.

Ainsi que son nom l'indique, le pouvoir consiste à agir à sa guise, sans tenir compte des choses qui vous gênent, — que ces choses s'appellent lois, principes, règlements, logique ou sens commun.

Le souci prédominant des hommes au pouvoir est de rester en place et de combattre ceux qui les en veulent chasser.

Dans cette lutte, tous les moyens sont bons pour l'homme au pouvoir : lorsque les procédés deviennent un peu vifs et arrivent jusqu'à la déportation arbitraire, à l'empoisonnement et à l'assassinat, ils changent de nom, et on les baptise : *raisons d'Etat*.

De l'opposition.

L'opposition est d'ordinaire la situation des hommes qui ne sont pas au pouvoir, mais qui auraient envie d'y être.

Sous un empire, l'opposition se fait au nom de la royauté ou de la République.

Sous une République, l'opposition se fait au nom de l'empire ou de la royauté.

Sous M. Thiers, dont le gouvernement échappe aux définitions, l'opposition se fait au nom de l'empire, de la royauté et de la République.

nous soumettant aux lois de notre pays, comme on voit bien que vous les respectez, ces lois ! Que sera-ce donc lorsque le trône de vos pères vous sera rendu — après la fusion ?

Et le puritain M. Victor Lefranc, doit-il souffrir ! et le doux M. Jules Simon doit-il verser de ces larmes en approuvant les décrets de l'illustre M. Thiers !

Et l'amiral Pothuau, et le général de Cissey, gardiens des lois et des règlements, comme leur conscience a dû gémir en faisant taire ces lois et ces règlements devant la volonté du nouveau chevalier de la Toison-d'Or !

Allons, la Grande Duchesse de Gêrolstein a laissé des élèves et des successeurs.

M. P.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Clôture de la session du Conseil général avec dîner à l'hôtel Collet, 25 francs par tête.

Quoique démocrates avancés pour la plupart, nos conseillers généraux ne se nourrissent pas exclusivement du brouet noir des Spartiates, et à l'occasion ces messieurs de la rue Grôlée savent bien faire les choses.

Pendant qu'on dînait au Conseil général, on dînait aussi à la Chambre de commerce, pour arroser la discussion de l'impôt sur les soies.

Car le dernier mot n'est pas dit sur ce fameux impôt, et la rentrée de l'Assemblée va exciter de nouveau la verve protectionniste de M. Pouyer-Quertier.

Actuellement, après beaucoup de tergiversations, le gouvernement se serait arrêté à un droit de 3 pour cent, sans drawbach.

La Chambre de Commerce de Lyon repousse ce droit et propose à titre de compensation une augmentation d'impôt sur les bénéfices inventoriés.

C'est fort bien vu, et la plus simple logique indique que s'il est sage de prélever un impôt sur le produit d'une industrie, il est absurde de grever cette industrie avant qu'elle ait rien produit.

Maintenant, pourquoi la Chambre de Commerce, qui voit clair et raisonne juste sur certaines questions, a-t-elle commis la maladresse d'inviter à son banquet tous les députés du Rhône, — hors MM. Ordinaire et Millaud.

Que les opinions politiques de MM. Ordinaire et Millaud ne conviennent pas à la majorité des membres de la Chambre de Commerce, — c'est possible, — mais, malgré cela, à cause de cela peut-être, — il eût été de bon goût de les convier à une conférence où il s'agissait simplement d'intérêts locaux étrangers à la politique.

Si, dans les sphères intelligentes et instruites de la société, vous ne donnez pas l'exemple de la tolérance et de la courtoisie, où voulez-vous qu'elles aillent se nicher ?

L'opposition est quelquefois sincère, mais de nombreux exemples nous prouvent qu'elle est rarement désintéressée.

Le premier soin d'un homme de l'opposition qui arrive au pouvoir est d'endosser la place, l'habit, les appointements, les erreurs, les sottises et les incapacités de l'homme auquel il succède, et de faire précisément le contraire de ce qu'il demandait dans l'opposition.

S'il protestait contre l'existence des gros traitements, il s'empresse de s'allouer le plus volumineux.

S'il prêchait le respect absolu de la loi, il n'aura rien de plus pressé que d'en violer trois ou quatre à son arrivée.

S'il réclamait la liberté de la presse, il supprimera tous les matins un ou deux journaux avant son déjeuner.

Cela s'appelle « l'aveuglement du pouvoir. » Et il faut que cela soit ainsi, afin de permettre aux hommes tombés du pouvoir de faire de l'opposition et de continuer cet agréable jeu de bascule qui constitue le fonds de la science politique.

Des convictions.

Il n'existe en politique qu'un genre unique de convictions : les convictions inébranlables.

Les convictions « inébranlables » peuvent durer vingt ans, comme dix ans, comme cinq ans, comme six mois, suivant les circonstances.

On a vu des convictions inébranlables ne pas dépasser un quart d'heure ou trente-cinq minutes, — mais elles n'en étaient pas moins inébranlables pour cela.

Nos confrères de la presse quotidienne, le Progrès et le Salut Public ont été cette semaine particulièrement gracieux pour la Mascarade.

Nous les remercions de leur amabilité, en nous félicitant de la bonne fortune qui nous a permis de faire tomber d'accord le Salut Public et le Progrès sur le terrain neutre de la confraternité.

L'Exposition de Lyon continue à recevoir de toutes parts de nombreuses marques de sympathie.

Son habile directeur, M. Tharel, nous communique une note de laquelle il résulte qu'un grand nombre de préfets, de sous-préfets et de maires lui ont demandé l'envoi des documents nécessaires pour provoquer auprès de leurs administrés un mouvement d'adhésion en faveur de cette œuvre nationale.

En outre, l'ouverture de l'Exposition de Vienne (Autriche), qui devait avoir lieu à une époque contemporaine de la nôtre, vient d'être prorogée et remise à l'année 1874, ce qui débarrasse l'exposition lyonnaise d'un concurrent redoutable.

Seuls, nos concitoyens ne paraissent point se départir de leur indifférence incroyable à l'endroit d'une entreprise essentiellement locale dont les avantages pour notre ville sont d'autant plus incontestables qu'on ne lui demande pas un centime de subvention.

Mais à Lyon, nous sommes un peu comme saint Thomas à l'endroit de certaines choses : nous voulons toucher pour croire.

Et vous verrez qu'il faudra que l'Exposition soit ouverte pour que les incrédules et les gens ombrageux se décident à s'apercevoir de son existence.

Le gouvernement vient de proroger jusqu'au 31 décembre, le délai d'enregistrement des baux.

C'était prévu.

Il y a quelques six semaines que nous avons annoncé cette prorogation inévitable dans un article qui nous a valu une demande de rectification de M. le Directeur des Domaines.

M. le Directeur des Domaines ayant calculé que chaque bail ne demandait pas plus de dix minutes d'enregistrement, — était persuadé que le délai du 25 novembre était largement suffisant. Mais c'est que M. le Directeur des Domaines avait oublié, c'est que le public ne lui apporterait pas ses baux à enregistrer, à jet continu.

Donc, il a fallu proroger, — et nous pouvons nous offrir aujourd'hui l'innocente satisfaction de l'avoir bien dit.

Une compagnie industrielle est en instance actuellement, auprès de notre municipalité, pour obtenir l'entreprise de ces travaux peu odorants auxquels les villages de Venissieux et de Villeurbanne doivent leur principale réputation.

Il est hors de doute que, jusqu'à présent, ce service... intérieur laissait singulièrement à désirer, soit au point de vue de la propreté, soit au point de vue de l'hygiène, surtout

La grande erreur des gens qui prennent pour sujet de leurs plaisanteries déplacées la prétendue versatilité des convictions inébranlables, — c'est qu'ils se placent à un point de vue erroné, c'est qu'ils ne se rendent pas compte exactement de ce qui fait l'objet de ces convictions.

Il est assez rare, en effet, qu'un homme politique soit convaincu par amour de l'art pour le seul plaisir d'être convaincu.

Il est convaincu, la plupart du temps, parce qu'il retire de ses convictions un avantage particulier, et ses convictions inébranlables s'attachent non aux principes mis en avant, mais aux avantages qui en résultent : — voilà la nuance.

On rencontre assez souvent des messieurs qui après avoir été ministres sous une royauté, deviennent ministres sous une République et continuent à être ministres sous un empire !

Ont-ils changé d'opinion ? On pourrait le croire au premier abord, mais il suffit de quelques minutes de réflexion pour comprendre que non ;

Parce que leur unique conviction était avant tout d'être ministre et de rester ministre.

Et voilà comment des convictions qui paraissent fragiles au premier abord sont au contraire tout ce qu'il y a de plus solide et de plus inébranlable, puisqu'elles résistent à la chute de deux ou trois gouvernements.

Des dévouements.

De même que les convictions politiques sont « inébranlables », — les dévouements politiques ne peuvent être qu'inaltérables.

Mais là encore, il s'agit de considérer les choses sous leur véritable aspect, et de ne pas faire du

quand il prenait fantaisie à ces travailleurs de nuit de jeter simplement dans le Rhône le résultat de leurs extractions.

Aussi, verrions-nous avec grand plaisir succéder à ces errements malpropres un système moins primitif et moins sans façon qui permet de se promener dans les rues passé dix heures sans être empoisonné, et qui ne fit pas de notre beau fleuve un exutoire du trop plein des urnes de Venissieux.

Nous ne comprenons vraiment pas pourquoi le prince Orélie-Antoine I^{er}, roi d'Araucanie et de Patagonie, nous a adressé dernièrement une lettre à cheval, en protestant contre l'intention que nous lui prêtions de devenir roi de France.

Nous avions au contraire très raison, parfaitement raison.

La preuve, c'est que ce même Orélie-Antoine I^{er} va publier à Marseille un journal appelé la Couronne de fer, dans lequel il prend les titres suivants :

Rédacteur en chef : le prince Orélie-Antoine de Tounens, roi d'Araucanie et de Patagonie ou Nouvelle-France, et futur roi de France.

Futur roi de France, c'est écrit en toutes lettres. Valait-il la peine de nous démentir, pour avoir pris l'avance de quelques jours ?

Cette publication royale promet, du reste, d'être palpitante d'intérêt, à en juger par le sommaire que nous avons sous les yeux, et dont nous détachons les lignes suivantes :

Dans le courant de 1868, le roi fait connaissance avec M. Planchu, avocat. — Projet de retour en Araucanie. — Pétition à Napoléon III apostillée par les conseillers municipaux de la commune de Chourgnac, berceau du roi, et par ceux des communes circonvoisines. — Point de réponse. — Correspondance entre M. Planchu et le roi. — Départ pour l'Araucanie. — Arrivée à Buenos-Ayres. — Départ pour l'Azul. — Retour à Buenos-Ayres. — Départ pour Patagonie par mer, traversée horrible par la faute du capitaine. — Arrivée à Patagonie.

Difficulté pour continuer notre voyage. — Départ pour Chuolechel sur le fleuve noir (Rio-Negro en espagnol, Lima en langue indienne).

Arrivée à Chuolechel. Nous trouvons le cacique Lemounaou. — M. Planchu revient à Patagonie et à Buenos-Ayres, porteur d'un secret d'Etat. — Lettre de M. Planchu au roi, aussi injuste qu'inconcevable, etc.

Que dites-vous de ce prologue, et comme on brûle d'apprendre la suite des aventures de M. Planchu, avocat, et du cacique Lemounaou !

Quelle race encombrante que ces avocats ! Jusqu'en Patagonie, où on rencontre M. Planchu !

Je parie qu'il allait là-bas pour être ministre.

H. PÉRIÉ.

L'ancien directeur du Vengeur, M. Jules Frantz, exilé à Genève par les rigueurs de la politique, a repris son crayon de dessinateur auquel il demande les ressources que sa plume lui a enlevées.

Nous venons de voir de lui un nouveau genre de cartes de visite artistiques comme devait en porter M^{me} de Pompadour, qui sont un petit chef-d'œuvre de délicatesse et de mignardise.

Pour s'en procurer un échantillon et en commander soit une douzaine, soit une demi-douzaine, s'adresser à M. Jules Frantz, à Genève, chemin des Sources, 40, Plain-Palais, ou chez sa mère, M^{me} Clerc, rue Thomassin, 33.

Le prix de chaque carte varie entre 5 et 5 francs.

sentimentalisme mal à propos.

Le dévouement inaltérable d'un fonctionnaire à un souverain ou à une dynastie, ne peut s'expliquer que par l'intérêt qui lie ce fonctionnaire à ce souverain ou à cette dynastie : attendu qu'il n'existe pas d'autres motifs plausibles d'amitié ou d'attachement.

Aussi, quoique tous inaltérables, les dévouements ont-ils divers degrés d'intensité.

Il y a des dévouements de cent mille francs, des dévouements de trente mille francs, de vingt mille francs, de dix mille francs, et même des dévouements de quinze cents francs.

Mais le jour où le personnage, objet de ces dévouements, ne peut plus en fournir l'équivalent, c'est-à-dire les places et les appointements qui en dépendent, — les dévouements passent à un autre, sans cesser pour cela d'être inaltérables.

Des cris séditieux.

La définition en est admirablement simple. On appelle « cris séditieux » les cris qui déplaisent au gouvernement établi, quelque fois même à certains fonctionnaires du gouvernement établi.

Sous Napoléon I^{er}, il était séditieux de crier : Vive le Roi !

Sous Louis XVIII, il était séditieux de crier : Vive l'empereur !

Sous Napoléon III, il était séditieux de crier : Vive la République !

Au moment de la déclaration de guerre contre la Prusse, il était séditieux de crier : Vive la paix !

Sous la Commune, il était séditieux de crier : Vive la France !

Sous M. Thiers, il est séditieux de crier : Vive

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Si le bénéfice de M^{me} Abit a été fructueux pour elle, comme nous l'espérons, il aura de plus procuré aux amateurs de longs spectacles, le plaisir d'en avoir pour leur argent : huit heures environ de tragédie, de vaudeville et de comédie, dix actes et quatre pièces, dont trois nouvelles, avec les Enfants d'Edouard de Casimir Delavigne.

A la rigueur, les habitants de Perrache venus pour passer leur soirée place de la Comédie, ont pu voir lever l'aurore en rentrant chez eux sur le matin de dimanche.

Pauvres Enfants d'Edouard, quelle destinée cruelle ! assassinés dans l'histoire par Gloucester et Tyrrel, massacrés dans le chef-d'œuvre de Delavigne par M^{me} Abit, MM. Genin et Montel, avec complicité de M. Montbazou.

Hélas oui ! toute l'innocence et la bonne volonté d'Edouard-Fleury et de Richard-Meyronnet ont succombé sous les accents et les gestes ultra-mélodramatiques de la Reine-Abit, la diction commune et à contre-sens de Buckingham-Montel et la façon trop peu correcte et trop en dehors des traditions dont Gloucester-Montbazou a compris son personnage.

Celui qui fut autrefois le grand premier rôle Genin, aujourd'hui son ombre, a porté les derniers coups sous le masque de Tyrrel : — la mort a été instantanée. La tragédie de Casimir Delavigne méritait un meilleur sort.

Comme née par les Créanciers du bonheur, honnête pièce de M. Cadol, assez bien rendue par MM. Bondonis et Martin, M^{me} Ballauri et Meyronnet, médiocrement par M. Didier qui avait un rôle en dehors de son emploi, et mal jouée par M. F. Genin, qui est un jeune premier des plus insuffisants, — la soirée s'est terminée par les Trois chapeaux, très-amusant vaudeville, auquel il a surtout manqué d'être plus lestement, plus rondement mené.

Et puis, soit dit sans enlever quoi que ce soit à la valeur de MM. Lamy, Luao et Martin, si ces messieurs apprenaient mieux leurs rôles, ils rendraient un réel service au souffleur d'abord et au public ensuite, car il n'est rien d'insupportable comme d'entendre une pièce deux fois, une fois par l'artiste qui est sous la scène, et une fois par ceux qui sont dessus.

Quant à M. Lavigne, qui bouche nous ne savons quel trou dans la compagnie de M. Danguin sans avoir été annoncé, sans avoir débuté, il est aussi absolument mauvais qu'on le peut souhaiter.

Le morceau capital de la représentation était évidemment la Visite de nocce de M. A. Dumas fils, qui a déjà procuré tant d'articles aux journaux et tant d'argent à son auteur.

Eh bien, cette Visite de nocce est une œuvre absolument mauvaise et immorale, à laquelle il est regrettable qu'un homme d'esprit et un écrivain comme M. Dumas ait accolé son nom.

Si cet acte malsain était signé Barbanchu, avait pour père un de ces faiseurs qui enfantent un scandale pour avoir l'occasion de gagner quelques écus, on aurait tôt fait de laisser le mépris public faire justice de cet ouvrage écœurant, mais M. Dumas vaut mieux que cela, et ce serait lui faire injure en supposant qu'il a simplement voulu trafiquer du libéralisme de sa plume et de sa pensée.

Les littérateurs qui s'adonnent au théâtre ont généralement un but en produisant leurs œuvres à la scène. Sauf le vaudeville, dont la seule prétention est de nous divertir, le drame ou la comédie ont toujours l'intention, ou de faire revivre des événements déjà lointains — défigurés parfois, — ou de nous peindre l'humanité sous ses aspects divers, en exploitant les sentiments et les passions qui animent, soit la majorité, soit un certain nombre de êtres pensants, dont nous faisons partie : l'orgueil, l'avarice, le courage, l'hypocrisie, la bonté d'âme, la jalousie, l'amour, — l'amour par-dessus tout, etc.

Bonaparte ! ou même : Vive la République, si on n'a pas soin d'ajouter ... de M. Thiers, — ce qui allonge un peu l'enthousiasme.

Comme on le voit, les cris séditieux sont exposés à des modifications nombreuses et à des interprétations multiples qui doivent faire l'objet d'un chapitre d'instructions spéciales et minutieuses pour les agents chargés de maintenir l'ordre.

Rien ne serait regrettable, en effet, comme de voir un ancien sergent de ville mettre aujourd'hui la main au collet d'un passant qui vient de crier : Vive Jules Simon !

Des injures.

La passion politique étant une des plus vives et des plus ardentes qui existent, il faut s'attendre à voir souvent des discussions commencées sur un ton paisible dégénérer en injectives et en injures.

Mais il est bon de ne pas prendre les gros mots au pied de la lettre et de ne pas s'emouvoir plus que de raison de ces interpellations de langage.

Voici quelques spécimens d'invectives politiques qui en expliqueront suffisamment la portée :

Baudin ! un homme qui ne pense pas comme vous sur l'impôt progressif ;

Canaille ! un gallican si vous êtes ultramontain.

Brigand ! un ultramontain si vous êtes gallican.

Scélerat ! un partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, alors que vous êtes d'un avis opposé.

Jésuite ! un républicain libéral si vous êtes radical.

Pétroleur ! un radical si vous êtes libéral.

Navet, enistre, citrouille, etc., des gens qui ne croient pas à la royauté de droit divin.

Imbécile, idiot, crétin, — votre serviteur, pour les lecteurs que son article aura ennuyés.

L. LECLAIR.

De la manière de mettre au jour tel sentiment ou telle passion, dérivent des situations scéniques, animées par des personnages de convention, et tout cet arrangement qui doit nous intéresser a pour but de nous prouver qu'il est préférable d'être bon que méchant, courageux que lâche, et que si l'amour est un beau sentiment, c'est aussi un dieu malin et trompeur, sujet à caution.

Plus que tout autre, M. Dumas fils a eu des prétentions à la morale — morale à sa façon — dans tous ses ouvrages. Jusqu'à ce jour, son dada, sa manie ont été la réhabilitation de la femme tombée, réhabilitation qu'il a étudiée, creusée sous toutes ses faces, sous toutes ses formes, sous toutes ses pécheresses. Grâce à son talent, cette manie a été assez respectée.

Mais s'il est permis de mettre en scène des personnages chargés d'exprimer certains sentiments, c'est à la condition que ces sentiments soient, sinon acceptés par tous, du moins tolérés par la morale publique, et n'inspirent qu'un dégoût relatif.

Il en est d'autres qui existent sans doute chez des êtres d'une corruption faisandée, mais dont l'abjection dépasse heureusement les idées du commun des mortels, et sont tellement en dehors de notre nature, que c'est faire œuvre malsaine de les produire au grand jour et d'en affubler des personnages sur un théâtre, — avec dialogue ad hoc.

Il se peut qu'on rencontre quelque part un jeune marié comme M. de Cygnerot qui redevient amoureux, — est-ce amoureux qu'il faut dire? — d'une ancienne maîtresse, en apprenant de sa bouche qu'elle est tombée dans la prostitution la plus éhontée; mais faire raconter et détailler de semblables amours par M^{me} de Morancé, — qui veut éprouver son ancien amant, — mais nous montrer crûment celui-ci dévoré de feux qui n'ont rien de commun avec ceux des Vestales, parce que sa maîtresse a connu beaucoup d'hommes, c'est faire de l'immoralité à plaisir, sans souci de l'honnêteté publique.

S'il est loisible de mettre en scène les choses les plus dégoûtantes sous le prétexte qu'elles peuvent

arriver, qu'elles existent, qu'elles se voient; pourquoi M. Dumas ne nous inviterait-il pas, un de ces soirs, à applaudir un ivrogne en proie sur le théâtre à une véritable indigestion avec ses suites naturelles, où une femme racontant de point en point toutes les phases de son accouchement?

Allons, espérons pour M. Dumas qu'il s'arrêtera sur cette pente et que cette première visite sera la dernière.

Disons-le à regret: l'interprétation de la Visite de Zycces laisse à désirer, sauf M. Bondonis, nous avons vu au Gymnase un ensemble au moins aussi satisfaisant qu'au Grand-Théâtre.

Le patronage de M^{me} Thiers n'a pas été heureux pour le concert de mardi dernier. Si nous en sommes fâchés pour l'Œuvre des Orphelins de la guerre, nous ne sommes nullement étonnés que la salle du Grand-Théâtre ait été à peu près vide.

Quand on a la prétention de faire payer 12 fr. un fauteuil, 10 fr. une première, et 3 fr. un parterre; on

doit offrir de l'attrait pour ce prix là. Or, pour entendre des pianos, des violons et des chanteuses comme nous en entendons tous les jours, ce n'était guère la peine de se déranger.

Seul, M. Bouhy, bass-chantante, ressortait un peu comme talent; quant à M^{lle} Agar, c'est une réputation légèrement surfaite et que ne méritent pas d'aussi grosses lettres sur une affiche. Si, parmi les rares spectateurs de mardi quelques-uns se souvenaient de M. Harville, débitant aux Célestins la Grève des Forgerons, ils ont pu juger de la différence entre cet excellent artiste que nous avons perdu et M^{lle} Agar, qui est bien loin de dire la poésie de M. Coppée avec autant de mesure, de correction et de vrai style.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALBICY.

LYON. — Imp. COSTE LABAUME, c. Lafayette, 3.

GUIDE-INDICATEUR

LABAUME

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL DE LA VILLE DE LYON

ANNÉES 1871-1872

Adresser tous Renseignements, Modifications d'adresses, de professions ou de raisons sociales

A l'Imprimerie COSTE-LABAUME

5, Passage Coste, 5, et aux Facteurs-Réunis, Passage des Terreaux.

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanfare, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.

Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu, depuis 30 ans, pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons à 2 et 4 fr. (avec l'instruction) portant le cachet de l'inventeur H. de Ricqlès, cours d'Herbouvillle, 9, à Lyon. Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès.

Un des meilleurs Chocolats est le CHOCOLAT-DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, choléra, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

SIROP PECTORAL AMYGDALIN

Guérissant sans rien lui adjoindre les Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations et Crises d'estomac. Dépôts: Pharmacie Bunoz, pl. du Perron, 1. — Pharmacie centrale, Faivre, pl. des Terreaux.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.

Guérison sûre et prompt des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph^m; à St-Stienne, M. ARNAULT, ph^m

SAGE-FEMME

Mlle JEANNIN, 3, rue du Plâtre, tient des pensionnaires. Consultations. Discretion assurée. — Prix modérés.

PLUS DE HERNIES

Maison spéciale brevetée et diplômée en France et à l'étranger. Bandages de tous systèmes. Appareils orthopédiques, membres artificiels. Guérison gratuite pour les ouvriers. J. BIONDETTI, r. de Lyon, 71

EAU DE NOËLI Pour la toilette et les bains. Hygiène et beauté de la peau. Remède sérieux contre la chute, la décoloration des cheveux et les douleurs névralgiques. En France, chez les princip. pharm. et coiffeurs. Fabr. à Villefranche (Rhône).

L'INJECTION de TANNIN-FOURQUET guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 58, à Lyon.

BRASSERIE

rue Jean-de-Tourne DE LA PERLE rue Jean-de-Tourne
Bière Tourtel, bock. 0 fr. 25 c.
Bière de Lyon, choppe. 0 20

Tous les dimanches matin, Tripes à la mode de Caen.

PHOTOGRAPHIE DURAND

11, quai d'Orléans, 11

Benjamin Esudté, opérateur de la maison depuis 1867, seul successeur de M. Durand son beau-père. Tous ses clichés anciens et nouveaux sont conservés. Agrandissement des ateliers. Portraits et reproductions en tous genres, depuis le plus lon jusqu'à grandeur naturelle. — Portraits inaltérables sur Cartes estampées, imitation émail.

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE

Maison DUCLOS (ancienne maison BIARD)
LYON, 39, RUE GRENETTE, PRÈS LA RUE DE LYON

HUITRES sur table 1 fr. 40 sur table

PLUS DE 40 ANS DE SUCCÈS 5 francs



Liniment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES

Maison fondée en 1780

Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3f. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

Rue D'ALGÉRIE, 21 CHAPELLERIE Maison fondée en 1812

M^{me} GIRAUD, ayant acquis le fonds de son mari, prévient ses nombreux clients que l'on trouvera toujours à son Magasin la meilleure nouveauté pour hommes, femmes et enfants, et qu'elle apportera toujours ses soins à satisfaire et conserver son ancienne clientèle.

LE CORPS MÉDICAL RECOMMANDE

Le Sirop Pectoral calmant

Du Dr BESCHAMPS. — Prix: 2 fr. le flacon.

Ce sirop, toujours employé avec succès pour combattre les toux les plus opiniâtres, réussit surtout contre la coqueluche, la bronchite, la pneumonie, etc., à la PHARMACIE DE LA MARTINIÈRE.

ALBERTIN ET L. PUY, 3, Place de la Miséricorde, 3. — Lyon.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX: 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle freres, Cherblanc et Cie, Arond et Cie, Faivre et Simon, rue de Lyon

VILLE DE PARIS (1865)

Tirage du 15 décembre 1871.

Un lot de 150,000 fr., un de 50,000 fr., quatre de 10,000 fr., cinq de 5,000 fr. et dix de 2,000 fr.
En versant 10 fr. par Obligation chez M. COCHARD, changeur, rue de Lyon, 6, on participe aux chances de ce tirage.

CHAUFFAGE DE SERRES

APPAREILS SPÉCIAUX

Ayant obtenu les plus hautes récompenses décernées en 1868 et 1869
Chauffant dix heures sans surveillance
Economie et facilité d'installation et d'entretien.

Eugène LEAU, constructeur, rue Dumoir, 15, Lyon.

LA MULE DE CENDRILLON

47, Rue de Lyon, 47, du même côté et près la maison DUC

CHAUSSURES

en tous genres et spécialement pour dames et enfants, aussi bien finies et de même qualité que celles de commande.
Maison la mieux assortie de Lyon en articles à talons Louis XV et autres, mis hors concours à l'exposition.

TOPICO-TAFFETAS

DE PEYRET-DUPOUY. — Infaillible contre les cors aux pieds. — Un franc la boîte avec inscription. — Expédition franco par la poste. — Dépôt principal à la pharmacie centrale de la Dordogne, à Périgueux; à Lyon, ph^m MEYNET, rue du Griffon, 1

LE CHIROPHILE

DE PROTHIÈRE, PHARMACIEN A TARARE

Guérit en une nuit les crevasses et gerçures, et en quelques jours les engelures, démangeaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 1 fr., le 1/2 flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

SIROP PECTORAL INCISIF

GUÉRIT rapidement les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Maux de gorges, etc.
Dépôt: pharmacie MEYNET, rue du Griffon, 1, et pharmacie centrale

INSTITUTION Sie-BARBE

LYON

A la dernière liste des élèves reçus nous avons à ajouter les noms suivants: Baccalauréat-ès-sciences: MM. Balp, de St-Bonnet, Ratyé, de Lyon, Goudard, de Langeac, Durand, de Die, Thomas, de Tence, Petit, de Chambéry. — au baccalauréat-ès-lettres: MM. Hauret, de Lyon, Goudard, de Langeac.
Le banquet des anciens élèves n'aura pas lieu cette année.

Repris des cours, le 1^{er} décembre pour les éco^s du gouvernement, etc. F. CHEVALIER, direct.

GUÉRISON radicale et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les Capsules-Quet. — Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — Injection-Quet, hygiénique et préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. S'adressera Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. G. POPP, MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE. Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le tartre commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermis les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons: 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.